

SEANCE DU 13 JANVIER 2020

Présents : Mme V.BONNI, Bourgmestre-présidente ;
M. B.DANTINE, Mmes P.GARDIER, S.WILLOT, M. J-M. DELAVAL, Echevins ;
Mme M.RIGAUX-ELOYE, Directrice générale.

Excusé(e)(s) : M. S.MULLENDER, Echevin.

Absent(e)(s) : Mlle D.WERISSE, Présidente du CPAS.

OBJET : Conseil communal - Fixation de l'ordre du jour

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que la situation des affaires communales requiert la convocation du Conseil communal ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ARRETE

le Conseil communal est convoqué pour la première fois à une séance qui se tiendra à la Maison communale, le jeudi 23 janvier 2020 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1 Correspondance et communications
- 2 C.P.A.S. : Conseil de l'Action sociale - Démission de la Présidente - Acceptation
- 3 C.P.A.S. : Conseil de l'Action sociale - Démission d'un membre - Acceptation
- 4 CPAS : Conseil de l'Action sociale - Remplacement d'un Conseiller de l'Action sociale
- 5 Avenant au pacte de majorité - adoption
- 6 Prestation de serment du Président du C.P.A.S.
- 7 CPAS : Conseil de l'Action sociale - Remplacement d'un Conseiller de l'Action sociale
- 8 Bibliothèque locale de Dison : Demande de renouvellement de reconnaissance et plan quinquennal de développement 2021-2025
- 9 Cultes : Fabrique d'Eglise Saint-Roch - Budget 2020 - Réformation
- 10 Enseignement : Augmentation de cadre - Ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à mi-temps à l'école de Renoupré - Ratification
- 11 Finances : Zone de secours - Modifications budgétaires n°1 - Exercice 2019
- 12 Finances : Centre public d'Action sociale - Modifications budgétaires n°1 exercice 2019 - Service ordinaire
- 13 Intercommunales : Assemblées générales - Neomansio - 6 février 2020
- 14 Personnel communal : Statuts administratif et pécuniaire et règlement de travail - Adaptation des terminologies
- 15 Police : Règlement communal complémentaire à la police de la circulation routière - Modification - Création d'une zone de stationnement réservée aux handicapés et d'une zone de stationnement à durée limitée - Rue Trauty
- 16 Régie communale autonome : Plan d'entreprise 2020-2022
- 17 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 16 décembre 2019 - Approbation

HUIS-CLOS

- 18 Personnel enseignant : Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite à partir de l'âge de 55 ans (congé type IV à quart temps) - Décision
- 19 Personnel enseignant : Démission d'un Directeur d'école et mise à la retraite - Décision
- 20 Personnel enseignant : Démission d'une institutrice primaire et mise à la retraite - Décision
- 21 Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 09.12.2019 à l'école Heureuse - Ratification
- 22 Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse de psychomotricité à partir du 02.12.2019 dans les écoles communales disonaises - Ratification
- 23 Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître d'éducation physique à partir du 02.12.2019 dans les écoles communales de Dison - Ratification
- 24 Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 02.12.2019 à l'école de Neufmoulin - Ratification
- 25 Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 04.12.2019 à l'école Heureuse

- 26 - Ratification
Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 09.12.2019 à l'école Heureuse
- 27 - Ratification
Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle le 26.11.2019 à l'école de Mont -
Ratification
- 28 - Ratification
Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 27.11.19 à l'école du Centre
- 29 - Ratification
Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir le 19.12.2019 à l'école de
Mont - Ratification
- 30 Personnel enseignant : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle du 23.09 au
17.11.2019 - Décision

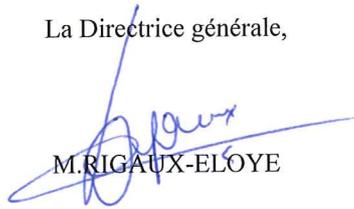
Par le Collège,

La Secrétaire,
(s)M.RIGAUX-ELOYE

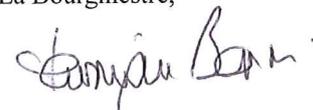
La Présidente,
(s)V.BONNI

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,


M.RIGAUX-ELOYE

La Bourgmestre,


V. BONNI